

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Vicari S.A. en liquidation, Gland
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 29.11.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **21.01.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Armando Mourey, liquidateur, Croset 15 B, 1024 Ecublens
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs créances par écrit, avec pièces justificatives. Art. 745 CO.

Charles-Edouard Henriod, Pierre-André Visinand, notaires
1260 Nyon

(04248206)